

**IX.**

**BUDGET**

DU

**MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES**

**POUR L'EXERCICE 1900.**

---

(AMENDEMENTS.)

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget amendé du Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes pour l'exercice 1900 s'élève à . . . . fr. 147,123,430 »  
 Les crédits alloués par le Budget de 1899 montent à . . 138,163,034 »

AUGMENTATION. . . . fr. 8,958,376 »

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante :

## A. — Dépenses ordinaires :

Exercice 1900 . . . . . fr. 146,672,930 »  
 — 1899 . . . . . 138,163,034 »

AUGMENTATION. . . . fr. 8,507,876 »

## B. — Dépenses exceptionnelles :

Exercice 1900 . . . . . fr. 430,300 »  
 — 1899 . . . . . » »

AUGMENTATION. . . . fr. 430,300 »

Soit en plus. . . . . fr. 8,958,376 »

Cette augmentation se justifie comme il suit :

## PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE I<sup>er</sup>.

## ADMINISTRATION CENTRALE.

## ART. 2. — Traitements des fonctionnaires et employés.

Crédit demandé pour 1900 . . . . . fr. 115,600 »  
 — alloué pour 1899 . . . . . 114,600 »

AUGMENTATION. . . . fr. 1,000 »

résultant d'une modification de cadre justifiée par l'intérêt du service.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## CHAPITRE II.

## CHEMINS DE FER.

SECTION 1<sup>re</sup>. — Services communs.ART. 7. — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1900 . . . . .	fr.	600,799	»
— alloué pour 1899. . . . .		578,909	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	21,890	»

destinée à faire face à des augmentations de traitement qu'il a été reconnu équitable d'accorder au personnel des lignes reprises, ainsi qu'à couvrir le supplément de dépense résultant de modifications de cadres justifiées par l'intérêt du service.

ART. 9. — *Imprimés, tarifs, coupons de voyageurs, fournitures de bureau, etc.*  
(Y compris 12,000 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1900 . . . . .	fr.	899,532	»
— alloué pour 1899 . . . . .		887,532	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	12,000	»

Cette augmentation constitue une charge temporaire représentant les frais de la réimpression des tarifs, rendue nécessaire par la reprise de lignes et par l'extension des relations internationales.

ART. 11. — *Subside à la Caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'Administration.*

Crédit demandé pour 1900 . . . . .	fr.	206,000	»
— alloué pour 1899 . . . . .		200,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	6,000	»

Le relèvement du subside est la conséquence de mesures qu'on a jugé équitable de prendre en faveur de certains ouvriers qui n'avaient pu être immatriculés dans le passé parce qu'ils ne réunissaient pas toutes les conditions réglementaires.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 12. — *Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt, et, en cas de décès, à leurs familles.*

Crédit demandé pour 1900 . . . . .	fr. 150,000 »
— alloué pour 1899: . . . . .	130,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . .	fr. 20,000 »

justifiée par l'accroissement du nombre des ouvriers.

## SECTION 2. — Voies et Travaux.

ART. 14. — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1900 . . . . .	fr. 2,329,687 »
— alloué pour 1899 . . . . .	2,266,577 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . .	fr. 63,110 »

justifiée par des extensions de personnel et des modifications de cadres reconnues indispensables.

ART. 15. — *Salaires des agréés et des agents de surveillance et de police de la route.*

Crédit demandé pour 1900 . . . . .	fr. 7,703,698 »
— alloué pour 1899 . . . . .	7,579,417 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . .	fr. 124,281 »

Cette augmentation résulte en partie de la reprise du personnel de la ligne de Liège à Maestricht et, pour le surplus, de réformes organiques, notamment de mesures prises en faveur des ouvriers.

ART. 16. — *Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie.*

Crédit demandé pour 1900 . . . . .	fr. 6,145,909 »
— alloué pour 1899 . . . . .	5,869,109 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . .	fr. 274,800 »

Il s'agit de faire face à la dépense supplémentaire occasionnée par le renforcement des approvisionnements en vue des réfections à effectuer aux lignes reprises. L'augmentation est due en outre, pour partie, à la hausse du prix des matériaux.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 17. — *Outils, ustensiles et objets divers; travaux d'amélioration peu importants et loyer de locaux; travaux d'entretien et de renouvellement des voies, bâtiments, ouvrages d'art et dépendances du railway. (Y compris 1 million de francs portés précédemment au Budget extraordinaire.)*

Crédit demandé pour 1900. . . . .	fr.	10,383,830	»
— alloué pour 1899 . . . . .		9,959,449	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	424,381	»

Cette augmentation s'applique principalement à l'entretien et au renouvellement des ouvrages d'art, bâtiments et dépendances. Elle résulte à la fois de l'extension de cette partie du domaine national et de la hausse du prix des matériaux. La première de ces causes entraîne également un accroissement de la partie du crédit affectée à la rémunération du personnel occupé aux travaux dont il s'agit.

SECTION 3. — *Traction et matériel.*

ART. 18. — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1900. . . . .	fr.	2,571,193	»
— alloué pour 1899. . . . .		2,306,143	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	65,050	»

Cette augmentation est nécessitée par la reprise du personnel de la ligne de Liège à Maestricht et par certaines extensions et modifications de cadres que justifie le développement du trafic.

ART. 19. — *Salaires des agrées et des ouvriers.*

Crédit demandé pour 1900 . . . . .	fr.	19,963,825	»
— alloué pour 1899 . . . . .		18,594,540	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	1,368,985	»

provenant des causes suivantes :

- a) Reprise du personnel de la ligne de Liège à Maestricht;
- b) Extensions de personnel (machinistes, chauffeurs, etc.) nécessitées par le développement du trafic et déjà réalisées. Ces mesures emportent la plus grande partie de l'augmentation proposée;
- c) Nouveaux renforts de personnel reconnus indispensables.

**NOTE PRÉLIMINAIRE.****ART. 20. — Primes d'économie et de régularité.**

Crédit demandé pour 1900 . . . . .	fr.	947,228	»
— alloué pour 1899 . . . . .		898,767	»
		48,461	»
AUGMENTATION. . . . .		fr.	48,461

justifiée par les extensions de personnel (machinistes, chauffeurs, serre-freins et lampistes) nécessitées par la reprise de lignes et l'ouverture de lignes nouvelles, et déjà réalisées en partie

**ART. 21. — Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois.**

Crédit demandé pour 1900. . . . .	fr.	14,571,346	»
— alloué pour 1899. . . . .		10,981,923	»
		3,589,421	»
AUGMENTATION. . . . .		fr.	3,589,421

nécessitée par la reprise de la section belge de la ligne de Liège-Maestricht, par l'accroissement de la consommation de charbon et par le renchérissement de ce combustible ainsi que d'autres matières.

**ART. 22. — Entretien, réparation et renouvellement du matériel.**

Crédit demandé pour 1900. . . . .	fr.	20,638,770	»
— alloué pour 1899. . . . .		20,494,483	»
		144,285	»
AUGMENTATION. . . . .		fr.	144,285

Cette augmentation, qui comprend notamment une somme de 20,500 francs destinée à accorder des indemnités trimestrielles de compensation aux ouvriers des lignes reprises, est due en grande partie à la reprise de la section belge de la ligne de Liège-Maestricht.

**SECTION 4. — Transports. — Direction commerciale et surveillance des chemins de fer concédés.****ART. 23. — Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.**

Crédit demandé pour 1900. . . . .	fr.	14,150,701	»
— alloué pour 1899. . . . .		13,751,674	»
		399,027	»
AUGMENTATION . . . . .		fr.	399,027

Cette somme comprend, à concurrence de 134,600 francs, la dépense afférente aux traitements du personnel de la ligne de Liège à Maestricht, repris par l'État, et aux promotions accordées au personnel des autres lignes rachetées dans ces dernières années. La différence se justifie par les extensions de personnel que nécessite le développement du trafic.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

**ART. 24. — Salaires des agréés et des ouvriers. Camionnage et manœuvres par chevaux.**

Crédit demandé pour 1900 . . . . .	fr.	11,089,118	»
— alloué pour 1899 . . . . .		10,600,143	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	488,975	»

justifiée par la reprise de la ligne de Liège-Maestricht et par les extensions de cadres qui ont dû être réalisées pour faire face à l'accroissement du trafic.

**ART. 25. — Primes pour encourager la marche régulière des convois.**

Crédit demandé pour 1900 . . . . .	fr.	551,169	»
— alloué pour 1899 . . . . .		533,285	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	17,884	»

Cette augmentation représente, jusqu'à concurrence de 4,616 francs, la dépense en primes afférente au personnel de la ligne de Liège-Maestricht; elle résulte, pour le surplus, des extensions de cadres et des transformations d'emplois déjà réalisées.

**ART. 26. — Frais d'exploitation.**

Crédit demandé pour 1900 . . . . .	fr.	3,553,000	»
— alloué pour 1899 . . . . .		2,966,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	586,500	»

Cette augmentation provient, jusqu'à concurrence de 46,000 francs, de la reprise de la section belge de la ligne de Liège-Maestricht; le restant représente la dépense déjà engagée par suite des accroissements de consommation et de la hausse du prix de certaines matières.

**ART. 28. — Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer ainsi qu'aux passagers, bagages ou colis transportés à bord des paquebots d'Ostende-Douvres; contentieux.**

Crédit demandé pour 1900 . . . . .	fr.	1,176,113	»
— alloué pour 1899 . . . . .		1,171,080	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	5,033	»

représentant le supplément de dépense à résulter de la reprise de la section belge du chemin de fer de Liège-Maestricht.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## SECTION 5. — Perception des recettes et contrôles.

ART. 29. — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1900 . . . . .	fr.	2,217,727	»
— alloué pour 1899 . . . . .		2,150,827	»
		66,900	»
AUGMENTATION. . . . .		fr.	66,900

provenant des causes suivantes :

- a) Reprise de la ligne de Liège à Maestricht;
- b) Augmentations de traitement aux employés d'autres lignes reprises par l'Etat;
- c) Extensions de personnel nécessitées par le développement du trafic.

ART. 30. — *Salaires des agrées et des ouvriers.*

Crédit demandé pour 1900 . . . . .	fr.	163,909	»
— alloué pour 1899 . . . . .		149,881	»
		14,028	»
AUGMENTATION. . . . .		fr.	14,028

provenant de l'extension du personnel nécessitée par le développement du trafic.

## SECTION 6. — Chemins de fer en construction.

ART. 32. — *Traitement et indemnités d'un ingénieur des ponts et chaussées dont les services sont transitoirement utilisés par l'Administration des chemins de fer.*

Crédit demandé pour 1900 . . . . .	fr.	10,900	»
— alloué pour 1899 . . . . .		9,650	»
		1,250	»
AUGMENTATION. . . . .		fr.	1,250

destinée à payer l'indemnité de déplacement revenant au fonctionnaire chargé du service des chemins de fer en construction.

## CHAPITRE III.

## POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.

SECTION 1<sup>re</sup>. — Services communs.ART. 34. — *Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.*

Crédit demandé pour 1900 . . . . .	fr.	181,250	»
— alloué pour 1899 . . . . .		170,360	»
		10,890	»
AUGMENTATION . . . . .		fr.	10,890

destinée à payer les salaires de quelques agents nouveaux qu'exige le développement du service et à faire face aux augmentations de salaire à accorder aux ouvriers méritants.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 35. — *Matériel, machines, outils, approvisionnements de papiers, d'encre, etc., pour la fabrication des timbres, etc.*

Crédit demandé pour 1900 . . . . .	fr.	297,700	»
— alloué pour 1899 . . . . .		288,700	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	9,000	»

Cette augmentation représente, jusqu'à concurrence de 7,000 francs, la dépense supplémentaire de chauffage et d'éclairage de l'Hôtel des Postes et Télégraphes de Bruxelles, occasionnée par la hausse du prix du charbon. Le surplus est destiné à l'acquisition de papiers, etc., pour l'atelier de photographie créé récemment.

## SECTION. 2. — Postes.

ART. 36 — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1900 . . . . .	fr.	5,574,593	»
— alloué pour 1899 . . . . .		5,238,803	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	135,790	»

destinée à faire face aux besoins résultant des causes suivantes :

- a) Extensions de personnel et modifications de cadres nécessitées par le développement constant des services et déjà réalisées en partie;
- b) Transformations d'emplois et promotions à accorder par application des règles organiques;
- c) Création et transformation de bureaux.

ART. 37. — *Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes.*

Crédit demandé pour 1900. . . . .	fr.	5,924,220	»
— alloué pour 1899. . . . .		5,719,900	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	204,320	»

Cette augmentation comprend une somme de 2,120 francs transférée de l'article 38. Elle est destinée à faire face aux besoins résultant des causes suivantes :

- a) Extensions de personnel déjà réalisées;
- b) Création d'emplois de facteur local, de facteur rural, de messager, etc.;
- c) Transformation d'emplois de facteur rural en emplois de facteur local et augmentations à accorder par application des dispositions organiques, etc.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 38. — *Transport des dépêches.*

Crédit demandé pour 1900 . . . . .	fr.	306,950	»
— alloué pour 1899 . . . . .		309,070	»
		2,120	»
	DIMINUTION.	fr.	2,120

résultant du transfert de pareille somme à l'article 37.

ART. 41. — *Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie.*  
(Y compris une charge temporaire de 53,530 francs.)

Crédit demandé pour 1900. . . . .	fr.	4,110,230	»
— alloué pour 1899 . . . . .		4,013,550	»
		96,680	»
	AUGMENTATION.	fr.	96,680

La dépense en matériel et autres frais de bureau s'accroît nécessairement, comme les autres dépenses d'administration (voir notamment art. 36 et 37), à raison de l'extension du service.

L'augmentation du présent article comprend une charge temporaire provenant des dépenses de première installation de locaux de perception, de l'achat de boîtes-bornes, de coffres-forts, etc.

SECTION 3. — *Télégraphes et téléphones.*ART. 43. — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1900. . . . .	fr.	4,291,610	»
— alloué pour 1899 . . . . .		4,096,975	»
		194,635	»
	AUGMENTATION.	fr.	194,635

Le développement constant du service entraîne l'extension du personnel et, par suite, l'augmentation des dépenses, notamment en traitements, en primes de régularité en indemnités aux élèves provisoires employés dans les bureaux téléphoniques centraux ainsi qu'aux agents des autres services coopérant au service téléphonique, etc.

L'augmentation proposée est aussi destinée à faire face à des transformations d'emplois et à des augmentations de traitement réglementaires.

ART. 44. — *Salaires des agents payés à la tâche, à la journée  
ou par mois.*

Crédit demandé pour 1900. . . . .	fr.	1,520,595	»
— alloué pour 1899. . . . .		1,451,175	»
		69,420	»
	AUGMENTATION	fr.	69,420

due à des causes analogues à celles mentionnées à l'article 43.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 45. — *Entretien des lignes et des bureaux ; fournitures diverses.*

Crédit demandé pour 1900. . . . .	fr.	679,500	»
— alloué pour 1899 . . . . .		657,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	22,000	»

Cette augmentation est justifiée, jusqu'à concurrence de 12,000 francs, par l'ouverture de nouveaux bureaux télégraphiques et téléphoniques ainsi que par la hausse du prix des matériaux. Le surplus, soit 10,000 francs, représente les frais de chauffage et d'éclairage du nouvel Hôtel des Téléphones à Bruxelles.

ART. 46. — *Part d'intervention dans les frais du Bureau international de Berne.*

Crédit demandé pour 1900. . . . .	fr.	2,500	»
— alloué pour 1899. . . . .		2,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	500	»

destinée à mettre le crédit en rapport avec la dépense réelle.

## CHAPITRE IV.

## MARINE.

ART. 52. — *Traction et matériel.*

Crédit demandé pour 1900. . . . .	fr.	2,188,376	»
— alloué pour 1899. . . . .		2,003,376	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	185,000	»

justifiée par le relèvement du prix des combustibles consommés par les steamers, ainsi que par la hausse des matériaux et de la main-d'œuvre pour les réparations et l'entretien.

## CHAPITRE VI.

## TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.

ART. 54. — *Traitement des fonctionnaires et agents en disponibilité par mesure générale ou pour un terme illimité.*

Crédit demandé pour 1900 . . . . .	fr.	147,000	»
— alloué pour 1899 . . . . .		118,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	28,500	»

Le nombre croissant des fonctionnaires et employés qui, à raison de leur âge ou de leur état de santé, doivent être placés dans la section de disponibilité, rend indispensable cette augmentation de crédit.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## CHAPITRE VIII.

## SECOURS.

ART. 56. — *Secours à d'anciens employés et ouvriers salariés, à leurs veuves, enfants ou familles qui se trouvent dans une situation malheureuse.*

Crédit demandé pour 1900 . . . . .	fr.	69,000	»
— alloué pour 1899 . . . . .		59,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	10,000	»

justifiée par l'accroissement du personnel.

## DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

## CHAPITRE X.

## SERVICES DIVERS.

ART. 58. — *Télégraphes. — Participation à l'Exposition internationale de Paris.*

Crédit demandé : 20,500 francs.

Le libellé du crédit suffit à en justifier le principe et le montant.

ART. 59. — *Marine. Traction et matériel.*

Crédit demandé : 430,000 francs.

Cette somme est destinée au renouvellement des chaudières de trois steamers de la ligne d'Ostende-Douvres.

PROJET DE LOI AMENDÉ.

GEWIJZIGD WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre de l'Industrie et du Travail, chargé par intérim du portefeuille du Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, de Notre Ministre des Finances et des Travaux publics et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes pour l'exercice 1900 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de cent quarante-six millions six cent septante-deux mille neuf cent trente francs . . . . . fr. 146,672,930 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de quatre cent cinquante mille cinq cents francs . . . . . 450,500 »

Soit ensemble à la somme de cent quarante-sept millions cent vingt-trois mille quatre cent trente francs . . . . . fr. 147,123,430 » conformément au tableau ci-annexé.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil!

Op voorstel van Onzen Minister van Nijverheid en Arbeid, waarnemend Minister van Spoorwegen, Posterijen en Telegrafien en van Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken, en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het wetsontwerp waarvan de inhoud volgt zal in Onzen naam aan de Wetgevende Kamers door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken worden voorgelegd.

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Spoorwegen, Posterijen en Telegrafien voor het dienstjaar 1900 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van honderd zes en veertig millioen zes honderd twee en zeventig duizend negen honderd dertig frank . fr. 146,672,930 »

2° Voor de buitengewone uitgaven, op de som van vier honderd vijftig duizend vijf honderd frank 450,500 »

Te zamen, op de som van honderd zeven en veertig millioen honderd drij en twintig duizend vier honderd dertig frank. 147,123,430 » overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES  
ET TÉLÉGRAPHES POUR L'EXERCICE 1900.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>			
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre. . . . .	21,000 °	
2	Traitement des fonctionnaires et employés . . . . .	115,000 °	
3	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'Administration centrale . . . . .	4,500 °	
4	Traitements et salaires des huissiers, messagers, concierges et gens de service. . . . .	27,130 °	
5	Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, travaux d'entretien et d'aménagement à l'hôtel ministériel; menues dépenses . . . . .	60,000 °	
6	Honoraires des avocats du Département . . . . .	44,000 °	
<b>CHAPITRE II.</b>			
CHEMINS DE FER.			
SECTION I <sup>er</sup> . — Services communs.			
7	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . . . .	600,799 °	
8	Salaires des agréés et des ouvriers. . . . .	151,804 °	
9	Imprimés, tarifs, coupons de voyageurs, fournitures de bureau, etc. (y compris 12,000 fr. en charge temporaire) . . . . .	899,532 °	
10	Subsides à la caisse d'assurance et de retraite des fonctionnaires et employés repris du Grand Central belge . . . . .	88,000 °	
11	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'Administration . . . . .	208,000 °	
12	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt, et, en cas de décès, à leurs familles . . . . .	150,000 °	
13	Conférences des chemins de fer belges et frais de conférences internationales; Congrès des chemins de fer . . . . .	14,000 °	
			272,250 °

**GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN SPOORWEGEN,  
POSTERIJEN EN TELEGRAFEN VOOR HET DIENSTJAAR 1900.**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.</b>			
<b>HOOFDSTUK I.</b>			
<b>HOOFDBEHEER.</b>			
1	Jaarwedde van den Minister . . . . .	21,000 .	
2	Jaarwedde van de ambtenaren en beambten . . . . .	115,600 .	
5	Reis- en verblijfkosten van den Minister, de ambtenaren en beambten van het Hoofd- beheer . . . . .	4,500 .	
4	Jaarwedde en werkloos van de deurwaarders, boden, huisbewaarders en dienstlieden.	27,150 .	272,250 .
5	Materieel, kantoorbehoefden, drukwerk, aankoop en herstelling van meubelen, verwar- ming, verlichting, werken van onderhoud en inrichting van het hotel des ministers; kleine uitgaven . . . . .	60,000 .	
6	Honoraria van de advocaten van het Departement . . . . .	44,000 .	
<b>HOOFDSTUK II.</b>			
<b>SPOORWEGEN.</b>			
<b>Afdeeling I. — Gemeenschappelijke diensten.</b>			
7	Jaarwedde van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten . . . . .	600,799 .	
8	Werkloos van de bedienden en werklieden . . . . .	151,804 .	
9	Drukwerk, tarieven, plaatsbewijzen voor reizigers, kantoorbehoefden enz. ( <i>inbegrepen eene som van 12.000 frank als tijdelijke last</i> ). . . . .	899,532 .	
10	Toelage aan de verzekerings- en pensioenkas voor van den Grand Central belge over- genomen ambtenaars en beambten . . . . .	88,000 .	
11	Toelage aan de pensioen- en hulpkas van de werklieden van het Beheer . . . . .	206,000 .	
12	Buitengewone hulp aan de werklieden, die, ten gevolge van familie-ongelukken of van andere omstandigheden, in een behoeftigen toestand verkeerden, en, bij overlijden, aan hunne familie . . . . .	150,000 .	
13	Vergaderingen der Belgische spoorwegambtenaren en kosten van de internationale ver- gaderingen; spoorwegcongres . . . . .	14,000 .	

## BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, ETC. (SUITE.)

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>SECTION 2 — Voies et travaux.</b>			
14	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . . . .	2,329,687	120,140,970
15	Salaires des agréés et des agents de surveillance et de police de la route . . . . .	7,703,698	
16	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie . . . . .	6,143,009	
17	Outils, ustensiles et objets divers; travaux d'amélioration peu importants et loyers de locaux; travaux d'entretien et de renouvellement des voies, bâtiments, ouvrages d'art et dépendances du railway (y compris 1,000,000 de francs portés précédemment au Budget extraordinaire) . . . . .	10,383,830	
<b>SECTION 3. — Traction et matériel.</b>			
18	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . . . .	2,371,193	120,140,970
19	Salaires des agréés et des ouvriers. . . . .	19,963,525	
20	Primes d'économie et de régularité. . . . .	947,228	
21	Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois . . . . .	14,571,346	
22	Entretien, réparation et renouvellement du matériel . . . . .	20,638,770	
<b>SECTION 4. — Transports. — Direction commerciale et surveillance des chemins de fer concédés.</b>			
23	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . . . .	14,150,701	120,140,970
24	Salaires des agréés et des ouvriers. Camionnage et manœuvres par chevaux . . . . .	11,089,118	
25	Primes pour encourager la marche régulière des convois . . . . .	551,169	
26	Frais d'exploitation. . . . .	5,353,000	
27	Publicité commerciale . . . . .	200,012	
28	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer ainsi qu'aux passagers, bagages ou colis transportés à bord des paquebots d'Ostende-Douvres; contentieux . . . . .	1,176,113	

## GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MIN. VAN SPOORWEGEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAC DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>AFDEELING 2. — Wegen en werken.</b>			
14	Jaarwedde van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten . . . . .	2,329,687 *	
15	Werkloon van de bedienden voor het toezicht over en de politie van de baan . . . . .	7,703,698 *	
16	Dwarsliggers, spoorstaven en toebehooren, vast baanmaterieel . . . . .	6,143,900 *	
17	Werktuigen, gereedschap en verschillende voorwerpen; geringe verbeteringswerken en huur van lokalen; werken van onderhoud en vernieuwing van de sporen, gebouwen, kantswerken en aanhoorigheden van den spoorweg (met inbegrip van 1 miljoen frank, die vroeger op de buitengewone Begrooting stonden) . . . . .	10,583,830 *	
<b>AFDEELING 3. — Trekdienst en materieel.</b>			
18	Jaarwedde van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten . . . . .	2,371,193 *	
19	Werkloon van de bedienden en werklieden . . . . .	19,963,525 *	120,140,970 *
20	Premiën voor zuinig gebruik van materialen en voor den regelmatigen loop van de treinen . . . . .	947,228 *	
21	Brandstof en andere verbruiksvoorwerpen voor den trekdienst der treinen . . . . .	14,571,346 *	
22	Onderhoud, herstelling en vernieuwing van het materieel . . . . .	20,638,770 *	
<b>AFDEELING 4. — Vervoer. — Bestuur van handelszaken en toezicht op de vergunde spoorwegen.</b>			
23	Jaarwedde van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten . . . . .	14,150,701 *	
24	Werkloon van de bedienden en werklieden. Besteldienst en rangeerdienst met paarden.	11,089,118 *	
25	Aanmoedigingspremiën voor den regelmatigen loop der treinen . . . . .	551,169 *	
26	Exploitatiekosten. . . . .	3,353,000 *	
27	Advertentiën . . . . .	260,012 *	
28	Verlies en schade; vergoedingen wegens ongevallen overkomen op den spoorweg, alsmede aan reizigers, reisgoed of colli aan boord van de pakketbooten Oostende-Dover; betwiste zaken . . . . .	1,176,113 *	

## BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
<b>SECTION 5. — Perception des recettes et contrôles.</b>			
29	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . . . .	2,217,727	»
50	Salaires des agréés et des ouvriers . . . . .	163,909	»
51	Primes allouées aux agents qui constatent de fausses déclarations relatives à des expéditions par charge complète de wagons . . . . .	5,000	»
<b>Section 6. — Chemins de fer en construction.</b>			
52	Traitement et indemnités d'un ingénieur des ponts et chaussées dont les services sont transitoirement utilisés par l'Administration des chemins de fer . . . . .	10,900	»
<b>CHAPITRE III.</b>			
<b>POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.</b>			
<b>SECTION 1<sup>re</sup>. — Services communs.</b>			
33	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . . . .	129,540	»
34	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois . . . . .	181,250	»
35	Matériel, machines, outils, approvisionnement de papiers, d'encre, etc., pour la fabrication des timbres, etc. . . . .	297,700	»
<b>SECTION 2. — Postes.</b>			
36	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . . . .	5,374,593	»
37	Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes. . . . .	5,924,220	»
38	Transport des dépêches . . . . .	306,950	»
39	Indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlantique, en vertu de conventions ou d'arrangements particuliers, à titre de subvention, de minimum de produits garanti, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers. (Crédit non limitatif). . . . .	120,000	20,001,933 »
40	Indemnités et remboursements du chef des dépôts, expéditions et recouvrements confiés à la poste. (Crédit non limitatif). . . . .	10,000	»
41	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie (y compris une charge temporaire de 55,550 francs) . . . . .	1,110,250	»
42	Part d'intervention de l'Administration dans les frais du Bureau international de Berne . . . . .	3,250	»

## GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MIN. VAN SPOORWEGEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>AFDEELING 5. — Heffing der ontvangsten. — Toezichtdiensten.</b>			
29	Jaarwedde van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten . . . . .	2,217,727	»
30	Werkloon van de bedienden en werklieden . . . . .	163,909	»
31	Premiën voor de bedienden die valsche aangiften wegens zendingen bij wagenbadingen vaststellen . . . . .	5,000	»
<b>AFDEELING 6. — In aanbouw zijnde spoorwegen.</b>			
32	Jaarwedde van en vergoeding voor een ingenieur van Bruggen en Wegen, die, bij het Spoorwegbeheer als overgangsmaatregel in dienst is . . . . .	10,900	»
<b>HOOFDSTUK III.</b>			
<b>POSTERIJEN, TELEGRAAF EN TELEPHOON.</b>			
<b>AFDEELING 1. — Gemeenschappelijke diensten.</b>			
33	Jaarwedde van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten . . . . .	129,540	»
34	Werkloon van de bedienden, betaald per stuk, per dag of per maand . . . . .	181,250	»
35	Materieel, werktuigen, gereedschap, voorraad papier, inkt, enz., voor het maken van de zegels, enz. . . . .	297,700	»
<b>AFDEELING 2. — Posterijen.</b>			
36	Jaarwedde van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten . . . . .	5,374,595	»
37	Jaarwedde van en vergoeding voor de brievenbestellers en andere lagere bedienden . . . . .	5,024,220	»
38	Vervoer van de postpakketten . . . . .	306,950	»
39	Vergoedingen te betalen aan de vergunninghouders of ondernemers van de geregelde transatlantische stoomvaartdiensten, krachtens bijzondere verdragen of overeenkomsten, als toelage, gewaarborgde minste opbrengst, premiën voor geregelde vaart, uitkeering van loodsgelden buiten België betaald. (Onbepaald krediet) . . . . .	120,000	»
40	Vergoedingen en uitkeeringen wegens aan de post toevertrouwde beleggingen, zendingen en invorderingen. (Onbepaald krediet.) . . . . .	10,000	»
41	Materieel, kantoorbehoefden, huur- en bureelkosten (inbegrepen eene som van 55,550 frank als tijdelijke last). . . . .	1,110,250	»
42	Aandeel van het Beheer in de kosten van het internationaal bureel te Bern . . . . .	5,250	»
			20,001,058

## BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>SECTION 3. — Télégraphes et téléphones.</b>			
43	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . . . .	4,201,610 *	
44	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois . . . . .	1,520,395 »	
45	Entretien des lignes et des bureaux; fournitures diverses . . . . .	670,500 »	
46	Part d'intervention dans les frais du Bureau international de Berne . . . . .	2,500 »	
47	Quote-part de la Belgique dans les frais d'entretien et de renouvellement des câbles télégraphiques sous-marins anglo-belges . . . . .	50,000 »	
(Les crédits portés aux articles 45 et 47 pourront être réunis et transférés de l'un à l'autre de ces articles, suivant les besoins du service.)			
<b>CHAPITRE IV. MARINE.</b>			
48	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . . . .	1,452,561 »	
49	Traitements, salaires, indemnités, frais de route, etc., des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois; indemnités à des agents non salariés . . . . .	508,370 »	
50	Remises. (Crédit non limitatif) . . . . .	1,922,000 »	5,971,042 *
51	Subsides . . . . .	99,735 »	
52	Traction et matériel . . . . .	2,188,376 »	
<b>CHAPITRE V. COMITÉ MIXTE DE LÉGISLATION.</b>			
53	Jetons de présence des membres et frais accessoires . . . . .	5,000 »	5,000 *
<b>CHAPITRE VI. TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.</b>			
54	Traitements des fonctionnaires et agents en disponibilité par mesure générale ou pour un terme illimité . . . . .	147,000 »	147,000 »

## BEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MIN. VAN SPOORWEGEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>AFDEELING 3. — Telegraaf en telefoon.</b>			
43	Jaarwedde van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten . . . . .	4,291,610 *	
44	Werkloon van de bedienden, betaald per stuk, per dag of per maand . . . . .	1,520,595 *	
45	Onderhoud van de lijnen en kantoren; verscheidene benodigdheden . . . . .	679,500 *	
46	Aandeel in de kosten van het internationaal bureel te Bern . . . . .	2,500 *	
47	Aandeel van België in de kosten van onderhoud en vernieuwing van de Engelsch-Belgische onderzeesche telegraafkabels . . . . .	50,000 *	
(De kredieten, opgenomen in artikelen 43 en 47, kunnen, volgens de behoeften van den dienst, vereenigd worden en van het eene artikel naar het andere overgebracht.)			
<b>HOOFDSTUK IV.</b>			
<b>ZEEWEZEN.</b>			
48	Jaarwedde van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten . . . . .	1,452,561 *	
49	Jaarwedde, werkloon, vergoeding, reiskosten enz., van de benoemde bedienden of van de bedienden, betaald per stuk, per dag of per maand; vergoedingen aan onbezoldigde bedienden . . . . .	308,570 *	
50	Uitkeeringen. (Onbepaald krediet) . . . . .	1,022,000 *	5,071,042 *
51	Toelagen . . . . .	99,735 *	
52	Trekdienst en materieel . . . . .	2,188,378 *	
<b>HOOFDSTUK V.</b>			
<b>GEMEENSCHAPPELIJK COMITEIT VAN WETGEVING.</b>			
53	Zitpenningen der leden en bijkomende kosten . . . . .	5,000 *	5,000 *
<b>HOOFDSTUK VI.</b>			
<b>JAARWEDDE VAN BESCHIKBAARHEID.</b>			
54	Jaarwedde van de ambtenaren en beambten die bij algemeenen maatregel of voor een onbepaalden tijd op wachtgeld zijn gesteld . . . . .	147,000 *	147,000 *

## BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE VII.</b>			
<b>PENSIONS.</b>			
55	Pensions : paiement des termes échus avant l'inscription au Grand-Livre. ( <i>Crédit non limitatif.</i> ) . . . . .	50,000 »	50,000 »
<b>CHAPITRE VIII.</b>			
<b>SECOURS.</b>			
56	Secours à d'anciens employés et ouvriers salariés, à leurs veuves, enfants ou familles qui se trouvent dans une situation malheureuse . . . . .	69,000 »	69,000 »
<b>CHAPITRE IX.</b>			
<b>DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>			
57	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	15,750 »	15,750 »
(Les crédits portés aux articles 2, 7, 14, 18, 25, 29, 33, 36, 43 et 48 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)			
TOTAL . . . fr.			146,672,930 »
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>			
<b>CHAPITRE X.</b>			
<b>SERVICES DIVERS.</b>			
58	Télégraphes. — Participation à l'Exposition internationale de Paris . . . . .	20,500 »	450,500 »
59	Marine. Traction et matériel. . . . .	430,000 »	
TOTAL DU BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES. fr			147,123,430 »

## GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MIN. VAN SPOORWEGEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAC DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>HOOFDSTUK VII.</b>			
<b>PENSIONEN.</b>			
55	Pensionen : uitbetaling van termijnen vervallen vóór de inschrijving in het grootboek. (Onbepaald krediet.) . . . . .	50,000 *	50,000 *
<b>HOOFDSTUK VIII.</b>			
<b>HULPGELDEN.</b>			
56	Hulpgelden aan de oud-beambten, op werkloosstaten betaalde werklieden, aan hunne weduwen, kinderen of familiën, die in een ongelukkigen toestand verkeeren . . . . .	69,000 *	69,000 *
<b>HOOFDSTUK IX.</b>			
<b>ONVOORZIENE UITGAVEN.</b>			
57	Onvoorziene uitgaven, niet opgenomen in de Begrooting. . . . .	15,750 *	15,750 *
(De kredieten, opgenomen in artikelen 2, 7, 14, 18, 23, 29, 33, 36, 43 en 48 kunnen, volgens de behoefte van den dienst, vereenigd worden en van een dier artikelen naar de andere over- gebracht.)			
TOTAAL . . . . fr.			146,672,950 *
<b>TWEEDE SECTIE. — BUITENGEWONE UITGAVEN.</b>			
<b>HOOFDSTUK X.</b>			
<b>VERSCHILLENDE DIENSTEN.</b>			
58	Telegraaf. — Deelneming aan de internationale tentoonstelling te Parijs . . . . .	20,500 *	450,500 *
59	Zeewezen Trekdienst en materieel . . . . .	430,000 *	
TOTAAL VAN DE GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN SPOORWEGEN, POSTRIJEN EN TELEGRAFEN . . . . . fr.			147,123,450 *

(438)

## DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES

pour l'exercice 1900.



## BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1900.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>		
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>		
1	"	Traitement du Ministre . . . . . fr.
2	"	Traitements des fonctionnaires et employés . . . . .
3	"	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés . . . . .
4	"	Traitements des huissiers, messagers et concierges, et salaires des hommes de peine, des ouvriers, etc. — Cabinet, secrétariat général . . . . .
<i>Matériel, etc.</i>		
5	a.	Fournitures de bureau, impressions, achats de livres, reliures, etc . . . . . 12,600 "
	b.	Chauffage, éclairage et distribution d'eau . . . . . 16,950 "
	c.	Travaux d'entretien et d'aménagement à l'Hôtel ministériel, achat et entretien des meubles; menues dépenses . . . . . 30,750 "
6	"	Honoraires des avocats du Département . . . . .
TOTAL DU CHAPITRE I <sup>er</sup> . . . . . fr.		
<b>CHAPITRE II.</b>		
<b>CHEMINS DE FER.</b>		
<b>PREMIÈRE SECTION.</b>		
<b>SERVICES COMMUNS.</b>		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
7	a.	Comité d'administration. Haute surveillance. Service général . . . . . fr. 506,709 "
	b.	Approvisionnements d'imprimés, papiers, etc. Masse d'habillement. Fabrication des billets de voyageurs . . . . . 67,150 "
	c.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire, etc. . . . . 26,940 "
<i>Salaires des agréés et des ouvriers :</i>		
8	a.	Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service de l'Administration centrale, de l'autographie et du factage . . . . . 78,490 "
	b.	Réception, emmagasinage et distribution des approvisionnements de la masse d'habillement, des imprimés, papiers et fournitures de bureau . . . . . 27,024 "
	c.	Fabrication de coupons Edmond'son . . . . . 25,450 "
	d.	Atelier de reproduction des plans . . . . . 19,940 "
<i>Imprimés, tarifs, coupons de voyageurs, fournitures de bureau, etc. :</i>		
9	a.	Imprimés et autographies . . . . . 346,495 "
	b.	Mobilier et fournitures de bureau, timbres à date, composteurs, coupons de voyageurs, etc. . . . . 263,842 "
	c.	Instructions et publications diverses (guides, tarifs, cahiers des charges, comptes rendus, etc.), bibliothèque . . . . . 289,197 "
10	"	Subside à la caisse d'assurance et de retraite des fonctionnaires et employés repris du Grand Central Belge . . . . .
11	"	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'Administration . . . . .
12	"	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt et, en cas de décès, à leurs familles, pour les aider à payer les frais de dernière maladie et de funérailles . . . . .
<i>Conférences des chemins de fer belges et frais de conférences internationales. — Congrès des chemins de fer :</i>		
13	a.	Conférences des chemins de fer belges et frais de conférences internationales . . . . . 9,000 "
	b.	Subside à la Commission internationale du Congrès des chemins de fer . . . . . 5,000 "
TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION . . . . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1900.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation	Diminution.	
21,000	21,000	"	"	
115,600	114,600	1,000	"	
4,500	4,500	"	"	
27,130	27,130	"	"	
60,000	60,000	"	"	
44,000	44,000	"	"	
272,250	271,250	1,000	"	
AUGMENTATION. . . fr.		1,000		
600,799	578,909	21,890	"	
151,804	151,804	"	"	
809,532	887,532	12,000	"	
88,000	88,000	"	"	
206,000	200,000	6,000	"	
150,000	130,000	20,000	"	
14,000	14,000	"	"	
2,110,135	2,050,245	59,890	"	
AUGMENTATION. . . fr.		59,890		

## BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1900.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>DEUXIÈME SECTION.</b>		
<b>VOIES ET TRAVAUX.</b>		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
14	a.	Direction centrale du service. . . . . fr. 314,885 »
	b.	Surveillance et entretien des routes, stations, travaux d'art, etc. — Bâtiments et dépendances; construction des chemins de fer; surveillance des chemins de fer concédés; service des chemins de fer vicinaux . . . . . 1,808,027 »
	c.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire . . . . . 206,775 »
15		<i>Salaires des agréés et des agents de surveillance et de police de la route (agréés, surveillants, piqueurs, gardes-barrières, gardes-tunnels, gardes-signaux, gardes-excentriques, pontonniers, etc) . . . . .</i>
<i>Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie :</i>		
16	a.	Fournitures de billes et bois spéciaux . . . . . 3,087,400 »
	b.	— de rails et accessoires . . . . . 1,730,000 »
	c.	Fourniture et réparation de plaques tournantes, d'excentriques, de croisements, de traversées de voie, de ponts à peser les wagons et les locomotives . . . . . 1,326,509 »
<i>Outils, ustensiles et objets divers; travaux d'amélioration peu importants et loyers de locaux; travaux d'entretien et de renouvellement des voies, bâtiments, ouvrages d'art et dépendances du railway :</i>		
17	a.	Salaires des agréés et des ouvriers pour l'entretien de la route, la réception, la manutention et le renouvellement des billes, rails et accessoires, du ballast, etc. (agréés, chefs poseurs, poseurs, terrassiers, maçons, charpentiers, forgerons, ajusteurs, couvreurs, paveurs, etc.) . . . . . 5,661,742 »
	b.	Fourniture et main-d'œuvre pour réparation, entretien et renouvellement des ouvrages d'art, bâtiments et dépendances; travaux d'amélioration peu importants; prestations pour charriages de toute nature, fourniture et réparation d'objets divers de matériel de la route, tels que colonnes hydrauliques, barrières, signaux, etc. . . . . 3,308,664 »
	c.	Fourniture et réparation d'outils, d'ustensiles, d'objets de matériel, de mobilier, etc. . . . . 155,060 »
	d.	Loyers et contributions de locaux pour bureaux et pour logements de chefs de station qui n'habitent pas un bâtiment de l'État . . . . . 258,364 »
	e.	Reconstruction de bâtiments, ouvrages d'art ou autres installations, démolition de voies, ponts à peser, plates-formes, pavages, rampes, etc. (dépenses exceptionnelles) . . . . . 1,000,000 »
		<b>TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. . . . . fr.</b>

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS <i>demandés</i> POUR L'EXERCICE 1900	CRÉDITS <i>alloués</i> POUR L'EXERCICE 1899.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
2,529,687	2,266,577	( <sup>1</sup> ) 65,110	.	( <sup>1</sup> ) Y compris un transfert de 1,640 francs de l'art. 15.
7,705,698	7,570,417	( <sup>2</sup> ) 124,281	.	( <sup>2</sup> ) En tenant compte des transferts à l'article 14, de . fr. 1,640 . 24 . . . 1,954 "
6,145,009	5,869,169	274,800	.	
10,383,850	9,959,449	( <sup>1</sup> ) 424,401	.	( <sup>1</sup> ) Y compris un transfert de 1,867 francs de l'article 10.
20,561,144	25,074,552	880,592	.	
AUGMENTATION. . . fr.		880,592		

## BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1900.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>
<b>TROISIÈME SECTION.</b>		
<b>TRACTION ET MATÉRIEL.</b>		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
18	a.	Direction centrale du service . . . . . fr. 300,925 »
	b.	Traction. — Surveillance du service et du petit entretien du matériel dans les stations; approvisionnements . . . . . 1,171,050 »
	c.	Ateliers centraux. — Grandes réparations et renouvellement du matériel en général. . . . . 521,210 »
	d.	Réception du matériel et des approvisionnements. — Dépôts . . . . . 158,560 »
	e.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire. . . . . 128,548 »
<i>Salaires des agréés et des ouvriers :</i>		
19	a.	Traction et freinage des convois (machinistes, chauffeurs et serre-freins) . . . . . 10,534,842 »
	b.	Visite et entretien courant du matériel de traction et de transport . . . . . 4,094,105 »
	c.	Réception et emmagasinage des approvisionnements et du matériel . . . . . 86,475 »
	d.	Agents en service général (veilleurs, pompeurs, magasiniers, plantons, portiers, gardiens, manœuvres, etc.) . . . . . 5,248,015 »
<i>Primes d'économie et de régularité :</i>		
20	a.	Pour économie constatée dans la consommation du combustible et du gaz d'éclairage . . . . . 477,402 »
	b.	Pour encourager la marche régulière des convois . . . . . 424,548 »
	c.	Pour économie réalisée dans la main-d'œuvre et les consommations par les ouvriers du service de l'éclairage . . . . . 32,125 »
	d.	Primes de parcours par les machinistes-instructeurs et les surveillants des voitures . . . . . 13,153 »
<i>Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois :</i>		
21	a.	Combustible. — Houille, briquettes, bois d'allumage, etc. . . . . 14,028,346 »
	b.	Huile, suif, graisse et autres objets de consommation . . . . . 543,000 »
<i>Entretien, réparation et renouvellement du matériel. (Matières, pièces de rechange, ustensiles, outils, engins, éclairage des ateliers et fournitures diverses.)</i>		
22	a.	Matériaux pour entretien, réparation et amélioration des locomotives, tenders, voitures, wagons, bâches, matériel fixe, mobilier, etc. Renouvellement des bâches, matériel fixe, mobilier, etc. . . . . 10,061,400 »
	b.	Main-d'œuvre et réparation des locomotives, tenders, voitures, wagons, matériel fixe, mobilier, etc. . . . . 6,909,127 »
	c.	Agents en service général (agréés, contremaitres, veilleurs, pompeurs, brigadiers, magasiniers, portiers, manœuvres, etc.) . . . . . 1,168,234 »
	d.	Renouvellement des locomotives, tenders, voitures, fourgons et wagons . . . . . 2,500,000 »
<b>TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION. . . . . fr.</b>		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1900.	CÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899	DIFFÉRENCES		Observations.
		Augmentation.	Diminution.	
2,571,195	2,506,143	( <sup>1</sup> ) 65,050	•	( <sup>1</sup> ) En tenant compte des transferts : de l'article 19 de fr. 7,460 » — 22. . . . 17,940 » — 20. . . . 1,550 »
10,963,525	18,594,540	( <sup>2</sup> ) 1,568,985	»	( <sup>2</sup> ) En tenant compte des transferts : de l'article 24 de fr. 900 » à — 17. . . . 1,867 » à — 18. . . . 7,460 »
947,228	898,767	48,461	•	
14,571,546	10,981,925	3,589,421	•	
20,658,770	20,494,485	( <sup>3</sup> ) 144,285	•	( <sup>3</sup> ) En tenant compte d'un transfert à l'article 18 de 17,940 francs.
58,402,062	55,275,860	5,216,202	•	
AUGMENTATION. • fr.		5,216,202		

## BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>QUATRIÈME SECTION.</b>		
<b>TRANSPORTS — DIRECTION COMMERCIALE ET SURVEILLANCE DES CHEMINS DE FER CONCÉDÉS.</b>		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
23	a.	Direction centrale du service des transports . . . . . fr. 590,832 »
	b.	Direction commerciale ; surveillance des chemins de fer concédés et des chemins de fer vicinaux . . . . . 530,016 »
	c.	Mouvement. — Surveillance des convois ; répartition des wagons ; convoyage des voyageurs et des marchandises . . . . . 6,084,171 »
	d.	Trafic. — Surveillance du service ; bureaux des stations ; factage ; relations internationales, etc. . . . . 6,328,500 »
	e.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire, dé couchers des gardes, etc. . . . . 617,382 »
<i>Salaires des agréés et des ouvriers ; camionnage et manœuvres par chevaux :</i>		
24	a.	Chargement, déchargement et pesage des marchandises, bagages, etc. . . . . 6,305,000 »
	b.	Formation des convois ; nettoyage des bureaux ; portiers, gardiens, veilleurs, etc. . . . . 3,084,118 »
	c.	Camionnage et manœuvres par chevaux dans les stations et aux abords. . . . . 1,610,000 »
25	°	<i>Primes pour encourager la marche régulière des convois.</i> . . . . .
<i>Frais d'exploitation :</i>		
26	a.	Matériel et consommations pour éclairage et chauffage des stations, gares, bureaux, salles d'attente, convois, etc. . . . . 2,226,350 »
	b.	Consommations diverses pour nettoyage, arrimage, etc. ; objets de mobilier, engins de pesage et de chargement, outils, ustensiles, etc. . . . . 1,066,650 »
	c.	Redevances pour l'usage de stations, lignes, etc., appartenant à des compagnies . . . . . 60,000 »
27	°	Publicité commerciale . . . . .
<i>Pertes et avaries ; Indemnités du chef d'accidents survenus ; Contentieux.</i>		
28	a.	Sur le chemin de fer . . . . . 1,166,113 »
	b.	Aux passagers, bagages ou colis transportés à bord des paquebots d'Ostende-Douvres . . . . . 10,000 »
<b>TOTAL DE LA QUATRIÈME SECTION. . . . . fr.</b>		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1900.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		Augmentation.	Diminution.	
14,150,701	13,751,674	( <sup>1</sup> ) 399,027	»	( <sup>1</sup> ) En tenant compte de transferts : à l'article 24 de . . . . . fr. 4,435 » à l'article 29 de . . . . . 12,750 » à l'article 36 de . . . . . 4,726 »
11,080,118	10,600,143	( <sup>2</sup> ) 488,975	»	( <sup>2</sup> ) En tenant compte de transferts : de l'article 15 de . . . . . fr. 1,954 » de l'article 23 de . . . . . 4,435 » à l'article 19 de . . . . . 900 »
551,100	533,285	17,884	»	
3,553,000	2,966,500	586,500	»	
260,012	260,012	»	»	
1,176,113	1,171,080	5,033	»	
30,580,113	29,282,094	1,297,419	»	
AUGMENTATION. . fr.		1,297,419		

## BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1900.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CINQUIÈME SECTION.</b>		
PERCEPTION DES RECETTES ET CONTRÔLES.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
	a.	Direction centrale du service. — Contrôle et vérification de la comptabilité des recettes et des matières. — Décomptes avec les compagnies, etc. . . . . fr. 792,280 *
29	b.	Distribution des coupons et perception des recettes dans les bureaux où les gestions comptables sont confiées à des receveurs. — Surveillance et contrôle des gestions comptables des stations et des dépôts d'approvisionnements. — Récolement des inventaires du matériel, mobilier, magasins et dépôts. . . . . 1,348,102 *
	c.	Dépôt du timbre. . . . . 24,185 *
	d.	Indemnités. — Frais de déplacements, intéréms, travail extraordinaire, etc. . . . . 53,160 *
<i>Salaires des agréés et des ouvriers :</i>		
30	a.	Agréés, huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service. . . . . 145,281 *
	b.	Délivrance aux stations, des billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre. . . . . 20,628 *
31	*	Primes allouées aux agents qui constatent de fausses déclarations relatives à des expéditions par charge complète de wagons. . . . .
TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION. . . . . fr.		
<b>SIXIÈME SECTION.</b>		
CHEMINS DE FER EN CONSTRUCTION.		
32	*	Traitement et indemnités d'un ingénieur des ponts et chaussées dont les services sont transitoirement utilisés par l'Administration des Chemins de fer . . . . .
TOTAL DE LA SIXIÈME SECTION. . . . . fr.		
<b>Récapitulation du chapitre II.</b>		
	1 <sup>re</sup>	SECTION. — Services communs . . . . .
	2 <sup>e</sup>	— — Voies et travaux . . . . .
	3 <sup>e</sup>	— — Traction et matériel . . . . .
	4 <sup>e</sup>	— — Transports . . . . .
	5 <sup>e</sup>	— — Perception des recettes et contrôles . . . . .
	6 <sup>e</sup>	— — Chemins de fer en construction . . . . .
TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1900.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
2,217,727	2,150,827	(*) 66,900	•	(*) En tenant compte de transferts de l'article 25 de 12,750 francs, à l'article 50 de 9,240 francs et à l'article 18 de 1,750 francs.
103,909	149,881	(*) 14,028	•	(*) En tenant compte d'un transfert de l'article 29 de 9,240 francs.
5,000	5,000	•	•	
2,386,636	2,305,708	80,928	•	
AUGMENTATION. . . fr.		80,928		
10,900	9,650	1,250	•	
10,900	9,650	1,250	•	
AUGMENTATION. . . fr.		1,250		
2,110,135	2,050,245	59,890	•	
26,501,124	25,674,552	826,572	•	
58,492,062	53,275,860	5,216,202	•	
50,580,113	20,282,694	1,297,419	•	
2,386,636	2,305,708	80,928	•	
10,900	9,650	1,250	•	
120,140,970	112,598,709	7,542,261	•	
AUGMENTATION . . . fr.		7,542,261		

## BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1900.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
<b>CHAPITRE III.</b>			
<b>POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.</b>			
<b>PREMIÈRE SECTION.</b>			
<i>Services communs.</i>			
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>			
33	a.	Service spécial des bâtiments . . . . .	60,755 •
	b.	Atelier de fabrication des timbres et dépôt du timbre . . . . .	16,000 •
	c.	Réception et surveillance du matériel et des approvisionnements. — Dépôts . . . . .	52,785 •
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>			
34	a.	Service spécial des bâtiments . . . . .	21,870 •
	b.	Atelier de fabrication des timbres et dépôt du timbre . . . . .	59,700 •
	c.	Réception et surveillance du matériel et des approvisionnements. — Dépôts . . . . .	66,530 •
	d.	Atelier d'autographie . . . . .	4,725 •
	e.	Chauffage et éclairage de l'Hôtel central . . . . .	28,425 •
<i>Matériel, machines, outils, approvisionnement de papiers, etc :</i>			
35	a.	Imprimés, fournitures de bureau, reliures . . . . .	4,000 •
	b.	Loyers . . . . .	2,000 •
	c.	Éclairage et chauffage . . . . .	67,000 •
	d.	Entretien des locaux et du mobilier . . . . .	30,000 •
	e.	Entretien du matériel et de l'outillage . . . . .	12,000 •
	f.	Papiers, encre et approvisionnements divers pour la fabrication des valeurs postales et télégraphiques . . . . .	153,200 •
	g.	Approvisionnements divers, menues dépenses . . . . .	20,500 •
<b>TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION.</b>			fr.
<b>DEUXIÈME SECTION.</b>			
<i>Postes.</i>			
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>			
36	a.	Direction centrale et services provinciaux . . . . .	812,660 •
	b.	Bureaux de poste, perceptions, sous-perceptions, bureaux mixtes (chemins de fer et postes) et bureaux ambulants . . . . .	4,561,935 •
<i>Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes :</i>			
37	a.	Surveillance du personnel des facteurs et triage des correspondances à distribuer et à expédier (chefs-facteurs, facteurs-trieurs, etc.) . . . . .	253,950 •
	b.	Distribution de la correspondance dans les chefs-lieux de cantons postaux (facteurs de perception). . . . .	2,620,414 •
	c.	Distribution des correspondances, journaux, etc., dans les communes rurales (facteurs ruraux). . . . .	1,869,440 •
	d.	Indemnités, frais de remplacement, aides-facteurs temporaires, etc. . . . .	1,075,211 •
	e.	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois : huissiers, messagers, classeurs, boule-feu et écreuses . . . . .	105,205 •
<b>A REPORTER.</b>			fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1900.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1889.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		Augmentation.	Diminution	
129,540	129,540	"	"	
181,250	170,360	( <sup>1</sup> ) 10,890	"	( <sup>1</sup> ) En tenant compte d'un transfert à l'article 44 de fr. 1,560.
297,700	288,700	9,000	"	
608,490	588,600	19,890	"	
AUGMENTATION. . . fr.		19,890		
5,374,595	5,238,803	( <sup>1</sup> ) 135,790	"	( <sup>1</sup> ) En tenant compte des transferts : de l'article 23 de . . . . . fr. 4,725 à — 37 de . . . . . 1,650 à — 43 de . . . . . 13,000
5,924,220	5,719,900	( <sup>2</sup> ) 204,320	"	( <sup>2</sup> ) En tenant compte des transferts : de l'article 36 de . . . . . fr. 1,350 — 38 de . . . . . 2,120 — 41 de . . . . . 14,670
11,298,815	10,958,703	340,110	"	

## BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1900.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT . . . fr.
		<i>Transport des dépêches :</i>	
	a.	Entreprises spéciales de transport des dépêches, services affluents, messageries, carrioles entre les bureaux et les stations. . . . . fr.	227,310 °
38	b.	Transport des facteurs par service d'omnibus. . . . .	56,135 °
	c.	Transport des dépêches par des piétons . . . . .	7,080 °
	d.	Frais de traction de bureaux ambulants sur les lignes concédées . . . . .	16,425 °
39	»	Indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlantique en vertu de conventions ou d'arrangements particuliers, à titre de subvention, de minimum de produits garantis, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers. (Crédit non limitatif.) . . . . .	
40	»	Indemnités et remboursements du chef des dépôts, expéditions et recouvrements confiés à la poste. (Crédit non limitatif.)	
		<i>Matériel, etc. :</i>	
	a.	Fournitures de bureau, impressions achat de livres, reliures, etc. . . . .	140,150 °
	b.	Chauffage et éclairage . . . . .	77,400 °
41	c.	Entretien et appropriation de locaux, achat et entretien du mobilier et du matériel, menues dépenses. Armement des facteurs ruraux . . . . .	275,580 °
	d.	Loyers, frais de régie . . . . .	523,430 °
	e.	Entretien, renouvellement et construction de bureaux ambulants . . . . .	84,670 °
42	»	Part d'intervention de l'Administration dans les frais du Bureau international de Berne . . . . .	
		<b>TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. . . . . fr.</b>	
		<b>TROISIÈME SECTION.</b>	
		TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.	
		<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>	
	a.	Direction générale, service central et surveillance du service . . . . .	586,015 °
	b.	Bureaux de transmission et de réception; sections techniques . . . . .	2,798,715 °
43	c.	Bureaux centraux téléphoniques . . . . .	459,120 °
	d.	Primes télégraphiques des agents de toutes catégories. . . . .	214,850 °
	e.	Primes téléphoniques. . . . .	28,280 °
	f.	Indemnités. — Frais de déplacements et de loyer, intérim, travail extraordinaire, etc. . . . .	204,650 °
		<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>	
	a.	Agents de l'administration centrale (huissiers, messagers, classeurs, etc.) . . . . .	60,005 °
	b.	Services d'exécution . . . . .	713,260 °
44	c.	Remise à domicile des télégrammes et des exprès postaux. — Transport des porteurs par service d'omnibus . . . . .	667,330 °
	d.	Redevances pour coopération au service télégraphique des agents des compagnies de chemins de fer et des militaires. . . . .	80,000 °
		<i>Entretien des lignes et des bureaux; fournitures diverses :</i>	
	a.	Imprimés, fournitures de bureaux, reliures, livres et journaux techniques, etc. . . . .	110,000 °
	b.	Éclairage et chauffage . . . . .	74,000 °
45	c.	Entretien des locaux et du mobilier . . . . .	30,000 °
	d.	Entretien des lignes et des appareils. . . . .	342,500 °
	e.	Objets de consommation, indemnités du chef d'accidents; menues dépenses . . . . .	53,000 °
	f.	Loyers, indemnités pour occupation de terrains et immeubles. . . . .	70,000 °
46	»	Part d'intervention dans les frais du Bureau international de Berne. . . . .	
47	»	Quote-part de la Belgique dans les frais d'entretien et de renouvellement des câbles télégraphiques sous-marins anglo-belges. . . . .	
		(Les crédits portés aux articles 45 et 47 pourront être réunis et transférés de l'un à l'autre de ces articles suivant les besoins du service.)	
		<b>TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION . . . . . fr.</b>	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1900.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		Augmentation.	Diminution.	
11,298,813	10,958,705	340,110	•	
306,950	309,070	•	( <sup>1</sup> ) 2,120	( <sup>1</sup> ) Transfert à l'article 37.
120,000	120,000	•	•	
10,000	10,000	•	•	
1,110,250	1,015,550	( <sup>2</sup> ) 96,680	•	( <sup>2</sup> ) En tenant compte d'un transfert de 14,670 francs à l'article 37.
3,250	3,250	•	•	
12,840,243	12,414,573	425,700	2,120	
AUGMENTATION. . . fr.		434,670		
4,291,610	4,096,975	( <sup>3</sup> ) 194,635	•	( <sup>3</sup> ) En tenant compte des transferts de l'article 36 de 13,000 francs et de l'article 44 de 23,240 francs.
1,520,595	1,451,175	( <sup>4</sup> ) 69,420	•	( <sup>4</sup> ) En tenant compte des transferts de l'article 34 de 1,560 francs et à l'article 43 de 23,240 francs.
679,500	657,500	22,000	•	
2,500	2,000	500	•	
50,000	50,000	•	•	
6,544,205	6,257,650	286,555	•	
AUGMENTATION. . . fr.		286,555		

## BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1900.

NUMÉRO des articles.	LITTE RE des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>Récapitulation du chapitre III.</b>		
		1 <sup>re</sup> SECTION. — Services communs . . . . .
		2 <sup>e</sup> — — Postes . . . . .
		3 <sup>e</sup> — — Télégraphes et téléphones . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.
<b>CHAPITRE IV.</b>		
MARINE.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
	a.	Direction centrale du service . . . . . fr. 100,000 »
	b.	Services spéciaux; paquebots entre Ostende et Douvres. — Service entre Anvers et la rive gauche de l'Escaut . . . . . 674,585 »
48	c.	Police maritime; école de navigation; constructions et réparations maritimes; pilotage; phares et fanaux; sauvetage et remorque; surveillance des lignes postales transatlantiques. . . . . 534,536 »
	d.	Personnel instructeur et enseignant de l'école des mousques; personnel pour la surveillance des pêcheries dans la mer du Nord. . . . . 122,540 »
	e.	Frais de route et jetons de présence des membres des jurys . . . . . 20,000 »
<i>Traitements, salaires, indemnités et frais de route, etc., des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois; indemnités à des agents non salariés :</i>		
49	•	Huissiers, messagers, lamanes, gardiens, ouvriers, matelots et chauffeurs provisoires, etc., pour les différents services . . . . .
50	•	Remises aux receveurs, aux pilotes, aux mesureurs, aux encaisseurs et à d'autres agents du pilotage; primes d'arrestation aux agents de la police maritime; indemnités aux agents et aux canotiers pour le transport et l'emmagasinage des poudres; vacations aux sauveteurs. (Crédit non limitatif.) . . . . .
51	•	Subsides aux caisses de pêcheurs; frais de surveillance de la grande pêche et de participation à la police internationale des pêcheries dans la mer du Nord; encouragements à l'éducation pratique des marins . . . . .
<i>Traction et matériel :</i>		
	a.	Combustible, huiles, graisses, cordages, toiles à voiles et autres matières pour les navires, bureaux, ateliers, etc. . . . . fr. 1,780,412 »
52	b.	Entretien, réparations, renouvellements, locations, loyers, mobilier, etc. . . . . 387,464 »
	c.	Quote-part de la Belgique dans les frais annuels d'entretien du phare du cap Spartel. . . . . 1,500 »
	d.	Pertes et avaries, fournitures de bureau, impressions, annonces, frais d'agence, frais divers des écoles de navigation, etc. . . . . 10,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE IV . . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS Demandés POUR L'EXERCICE 1900.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		Augmentation.	Diminution.	
608,490 »	588,600 »	19,890 »	°	
12,840,245 »	12,414,573 »	425,670 »	°	
6,544,205 »	6,257,650 »	286,555 »	°	
20,001,958 »	19,260,823 »	741,135 »	°	
AUGMENTATION. . . fr.		741,115 »		
1,452,561 »	1,452,561 »	°	°	
308,370 »	308,370 »	°	°	
1,922,000 »	1,922,000 »	°	°	
99,735 »	99,735 »	°	°	
2,188,576 »	2,003,376 »	185,000 »	°	
5,971,042 »	5,786,042 »	185,000 »	°	
AUGMENTATION. . . fr.		185,000 »		

## BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1900.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE V.</b>		
<b>COMITÉ MIXTE DE LÉGISLATION.</b>		
53	°	Jetons de présence des membres et frais accessoires . . . . .
		<b>TOTAL DU CHAPITRE V . . . . . fr.</b>
<b>CHAPITRE VI.</b>		
<b>TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.</b>		
54	°	Traitements des fonctionnaires et agents en disponibilité, par mesure générale ou pour un terme illimité. . . . .
		<b>TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.</b>
<b>CHAPITRE VII.</b>		
<b>PENSIONS.</b>		
55	°	Pensions : paiement des termes échus avant l'inscription au Grand-Livre. . . . .
		<b>TOTAL DU CHAPITRE VII . . . . . fr.</b>
<b>CHAPITRE VIII.</b>		
<b>SECOURS.</b>		
56	°	Secours à d'anciens employés et ouvriers salariés, à leurs veuves, enfants ou familles, qui se trouvent dans une situation malheureuse . . . . .
		<b>TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.</b>
<b>CHAPITRE IX.</b>		
<b>DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>		
57	°	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .
		<b>TOTAL DU CHAPITRE IX . . . . . fr.</b>
(Les crédits portés aux articles 2, 7, 14, 18, 23, 29, 33, 36, 43 et 48 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)		
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>		
<b>CHAPITRE X.</b>		
<b>SERVICES DIVERS.</b>		
58	°	Télégraphes. — Participation à l'Exposition internationale de Paris . . . . .
59	°	Marine. Renouvellement des chaudières de trois steamers . . . . .
		<b>TOTAL DU CHAPITRE X. . . . . fr.</b>

## DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1900.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899	DIFFERENCES.		Observations.
		Augmentation	Diminution	
5,000 »	5,000 »	»	»	
5,000 »	5,000 »	»	»	
147,000 »	118,500 »	28,500 »	»	
147,000 »	118,500 »	28,500 »	»	
AUGMENTATION . . fr.		28,500 »		
50,000 »	50,000 »	»	»	
50,000 »	50,000 »	»	»	
69,000 »	59,000 »	10,000 »	»	
69,000 »	59,000 »	10,000 »	»	
AUGMENTATION . . fr.		10,000 »		
15,750 »	15,750 »	»	»	
15,750 »	15,750 »	»	»	
20,500 »	»	20,500 »	»	
450,000 »	»	450,000 »	»	
450,500 »	»	450,500 »	»	
AUGMENTATION . . fr.		450,500 »		

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1900.

NUMÉROS des chapitres.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<h1>Récapitulation.</h1>	
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>	
I.	Administration centrale . . . . .
II.	Chemin de fer . . . . .
III.	Postes, télégraphes et téléphones. . . . .
IV.	Marine . . . . .
V.	Comité mixte de législation. . . . .
VI.	Traitements de disponibilité . . . . .
VII.	Pensions . . . . .
VIII.	Secours . . . . .
IX.	Dépenses imprévues. . . . .
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>	
X.	Services divers . . . . .
	TOTAUX. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS <i>demandés</i> POUR L'EXERCICE 1900.	CRÉDITS <i>alloués</i> POUR L'EXERCICE 1899.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentations.	Diminutions.	
272,250 •	271,250 •	1,000 •	•	
120,140,970 •	112,598,700 •	7,542,261 •	•	
20,001,958 •	19,260,823 •	741,115 •	•	
5,971,042 •	5,786,042 •	185,000 •	•	
5,000 •	5,000 •	•	•	
147,000 •	118,500 •	28,500 •	•	
50,000 •	50,000 •	•	•	
60,000 •	50,000 •	10,000 •	•	
15,750 •	15,750 •	•	•	
450,500 •	•	450,500 •	•	
147,123,450 •	138,163,054 •	8,958,376 •	•	
AUGMENTATION. . . fr		8,958,376 •		

(460)